



**ASSOCIATION DES SPORTS DE BALLE À MONTRÉAL (1991) INC.**  
8110, Bl. St-Michel, Bur. 219, Montréal (Québec) H1Z 3E2 · Tél. : (514) 722-2551 poste 219 · Fax : (514) 722-8149

(1991) Inc.

## AVIS IMPORTANT

DE : Monsieur Serge Trépanier  
Directeur général A.S.B.M.

À : Tous les Arbitres en baseball et balle-molle.

Objet : **Inscription obligatoire et stages de début de saison**

---

Madame/Monsieur,

La nouvelle saison arrive à grands pas. La présente vise à vous rappeler le processus d'inscription et de paiement de l'accréditation pour la saison 2009. Voici les étapes à suivre :

### 1. Quand peut-on s'inscrire?

**Du 2 mars 2009 au 8 mai 2009**

**JOURNÉES : Lundi au jeudi**

**HEURES : 09h30 à 20h00**

**JOURNÉE: Vendredi**

**HEURES :09h30 à 16h00**

### 2. Comment?

**Deux options s'offrent à vous :**

- Remplir la fiche ci-jointe et l'apporter à la réception de l'endroit indiqué ci bas avec un paiement total pour le montant d'accréditation des stages;
- Poster votre formulaire avec un chèque payable à l'ASBM 1991 inc. pour le montant total d'accréditation à l'adresse suivante :

**A.S.B.M.**

8110, Bl. St-Michel, Bur. 219

Montréal, Qc

H1Z 3E2

### 3. Qu'est-ce que l'on doit apporter ou poster lors de l'inscription :

**Vous devez apporter obligatoirement la fiche annexe dûment complétée.**

### 4. Où peut-on s'inscrire en personne?

**ENDROIT : C.S.M.C. 8110, boul. St-Michel Montréal**

### 5. Qui doit s'inscrire et payer l'accréditation?

**L'inscription est obligatoire pour tous:**

Pour tous les **Arbitres** de Montréal **B.Q.R.M. et Petite Ligue** (baseball) et de l'**A.S.B.M.** (balle-molle)

Pour les arbitres de balle-molle, l'affiliation Soft-Ball Québec est incluse dans l'accréditation.

**6. Quel est le mode de paiement?**

Argent comptant, mandat bancaire/postal, chèque personnel daté d'une semaine minimum avant la date du stage et libellé au nom de **A.S.B.M.**

**7. Quand sont des stages d'accréditation?**

Voir le tableau en annexe.

**RAPPEL IMPORTANT – UNIFORME ET ÉQUIPEMENT**

Comme à toutes les saisons, le **chandail polo est obligatoire** pour arbitrer soit le baseball ou la balle-molle avec l'écusson identifié baseball ou balle-molle.

Vous pouvez vous procurer les chandails polos de baseball ou de balle-molle ainsi que tout autre équipement nécessaire d'arbitre à part des pantalons au bureau de l'ASBM. Pour de plus amples renseignements, veuillez SVP communiquer avec le soussigné.

**COMITÉ RÉGIONAL DES ARBITRES DE BASEBALL QUÉBEC, RÉGION DE MONTRÉAL**

Vous trouvez également ci-jointe une note du nouveau comité régional des arbitres de Baseball Québec, région de Montréal.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Serge Trépanier  
Directeur général  
A.S.B.M.

**BONNE SAISON À TOUS**

**– IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT –**

**RABAIS DE 30.00\$ SI LES ARBITRES DE BALLE-MOLLE PAIENT AVANT LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2009**





(1991) Inc.

**ASSOCIATION DES SPORTS DE BALLE À MONTRÉAL (1991) INC.**  
8110, Bl. St-Michel, Bur. 219, Montréal (Québec) H1Z 3E2 · Tél. : (514) 722-2551 poste 219 · Fax : (514) 722-8149

## COMMUNIQUÉ 2009



### Stages d'accréditation pour les arbitres :

Coût	Niveau	Date	Heures	Endroit
\$130.00	Baseball 1 Balle-molle	18-19 Avril	09h00 à 17h00	Centre François-Perrault 7 501, rue François-Perrault
\$135.00	Baseball 2 Balle-molle	18-19 Avril	09h00 à 17h00	Centre François-Perrault 7 501, rue François-Perrault
\$140.00	Baseball 3 Balle-molle	18-19 Avril	09h00 à 17h00	Centre François-Perrault 7 501, rue François-Perrault
\$50.00	3 Baseball	25-26 Avril	09h00 à 17h00	Centre François-Perrault 7 501, rue François-Perrault
\$45.00	2 Baseball	25-26 Avril	09h00 à 17h00	Centre François-Perrault 7 501, rue François-Perrault
\$40.00	1 Baseball	02-03 Mai	09h00 à 17h00	Centre François-Perrault 7 501, rue François-Perrault
\$40.00	1 Baseball	09-10 Mai	09h00 à 17h00	Centre François-Perrault 7 501, rue François-Perrault

### Accréditation pour arbitre baseball et balle-molle ( Stage baseball obligatoire )

**Pré-Inscription obligatoire pour tous les stages :**

**DATE :** 02 mars 2009 au 10 mai 2009

**JOURNÉES :** Lundi au jeudi

**HEURES :** 09h30 à 20h00

**JOURNÉE :** Vendredi

**HEURES :** 09h30 à 16h00

**ENDROIT :** C.S.M.C. 8110, boul. St-Michel, Montréal

**INFORMATIONS :** Serge Trépanier tél. 514-722-2551 poste 219

**- IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT -  
RABAIS DE 30.00\$ SI LES ARBITRES DE BALLE-MOLLE PAIENT AVANT LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2009**



## Note

**Destinataires :** Arbitres de baseball de la région de Montréal

**Expéditeur :** Mario Limperis  
Représentant régional des arbitres  
Baseball Québec région de Montréal

*Mario L.*

**Date :** Le 2 mars 2009

**Objet :** Saison 2009

---

Cher (ère) arbitre,

À l'aube d'une nouvelle saison, j'aimerais prendre le temps pour vous annoncer quelques nouveautés :

1. Un comité régional des arbitres de Baseball a été formé. Ce comité est formé de trois personnes : Hugues Lafrenière, Michel Roy et moi-même. Le mandat de ce comité est de travailler de concert avec l'ASBM pour encadrer et développer les arbitres de la région de Montréal. Les rôles et responsabilités de chacun vous seront communiqués lors des stages en classe.
2. Les stages cette saison sont obligatoires même lors de l'année impaire. Il est important que vous assistiez aux stages afin de vous remettre à jour sur les différents règlements qui changent souvent de saison à saison. Pour accéder au grade 2, tous les grades 1 ayant réussi l'examen lors de la dernière saison sont admissibles. Pour le grade 3, tous les grades 2 ayant réussi le grade 2 au moins deux ans sont admissibles.
3. Cette saison, il y aura un **stage terrain**. Il sera obligatoire d'y assister. Les dates de ce stage vous seront communiquées lors des stages en classe au début de saison.
4. Nous sommes en train de travailler sur un plan de supervision pour tous les officiels afin de mieux vous encadrer et de vous développer. Nous aurons plus de détails sur ce plan lors des stages en classe au début de saison.
5. Finalement, si vous avez du vieil équipement ou des vieux vêtements d'arbitre que vous n'utilisez plus, je vous invite à vous présenter lors des stages grade 1. Vous trouverez sûrement là quelqu'un qui en bénéficiera.

Il est important de bien vouloir vous inscrire **à l'avance** pour les stages, tel que demandé par l'ASBM. Ceci nous permettra de bien nous préparer pour la tenue des stages en sachant le nombre de stagiaires inscrits.

Voici mes coordonnées :

**Cell.: 514 947-3084**

Courriel: [amlimperis@sympatico.ca](mailto:amlimperis@sympatico.ca)

Je vous souhaite une très bonne saison et je demeure disponible pour répondre à vos questions. Au plaisir de vous revoir bientôt.

**ML**

c.c. M. Denis Forget, président, Baseball Québec région de Montréal  
M. Jean Vautier, président de l'ASBM 1991 inc.  
M. Serge Trépanier, directeur général de l'ASBM 1991 inc.  
M. Hugues Lafrenière, membre du comité régional des arbitres  
M. Michel Roy, membre du comité régional des arbitres